



Dès 2009, la Commission constatait que l'aquaculture européenne était en stagnation, au moment où, au niveau mondial, le secteur connaissait une véritable explosion économique.

Elle avait identifié une série d'obstacles à sa croissance et à sa compétitivité, entre autres: la concurrence spatiale sur la zone côtière, les coûts de la recherche et du développement, une image mitigée dans l'esprit du public, la complexité des différentes réglementations à prendre en compte, etc...

Elle avait également appelé à une mobilisation des États membres et de tous les protagonistes du secteur pour travailler à lever ces obstacles.

Le développement de l'aquaculture est donc clairement un des axes porteurs pour la stratégie 2020 de l'Union européenne: favoriser en Europe une croissance durable, inclusive, créatrice de nouveaux emplois et génératrice de qualité de vie.